

C.A.P. Locales du 17 février 2011 :

à l'Est rien de nouveau en attendant que les agents soient tous à l'Ouest

Cadres B :

1 mutation sur 15 demandes

Nom	Prénom	de	à
PILLOT	Valérie	Forbach Porte de France	Metz Amendes

1 mutation interne à la même résidence administrative sur 9 demandes

Nom	Prénom	de	à
GORDILLO	Françoise	Metz Amendes	Montigny Pays Messin

Aucune arrivée et un départ du S.I.P. de Metz Est à destination de la Meurthe et Moselle

Cadres C :

4 mutations pour 26 demandes

Nom	Prénom	de	à
COEFFIC	Chantal	Saint Avold	Forbach Porte de France
GEENS	Carine	Algrange	SIP de Hayange
LEROY	David	Phalsbourg	Equipe de renfort départementale
LOUDIN	Dominique	Saint-Avold	Montigny Pays Messin

4 mutations internes à la même résidence administrative (12 demandes)

Nom	Prénom	de	à
FONTAROSA	Géraldine	DRFiP Liaison Rémunérations	DRFiP Service facturier
LAGARDE	Magali	Montigny Pays Messin	SIP de Metz Est
MORLET	Carole	DRFiP Dépôt Service Financier	DRFiP Produits Divers
STEFFENS	Isabelle	DRFiP Service facturier	DRFiP Accueil

3 arrivées dans le département

Nom	Prénom	en provenance du	à
HIERNARD	Michaël	Seine Saint Denis	Rombas
LEKAL	Salima	Bas-Rhin	Forbach Porte de France
GANDEBOEUF	David	Seine Saint Denis	Algrange

Trois départs : de la Paierie Départementale et de Sarrebourg pour la Meurthe et Moselle, de Freyming vers le Gers

L'administration étudie la possibilité de transférer le recouvrement de Lorquin au SIP de Sarrebourg ce qui permettrait de muter un agent. Nous avons répondu que c'était du chantage : vous acceptez cette restructuration et vous aurez une mutation supplémentaire. Nous nous sommes indignés : la Trésorerie de Lorquin a été rénovée et agrandie par les élus locaux qui pensaient ainsi la conserver intacte et de plus celle-ci est déjà en sous-effectif ce qui ne résoudrait rien.

Suite à notre interrogation concernant les effectifs du service facturier, l'administration nous a précisé que les chiffres indiqués sur les tableaux ne sont pas le reflet de la réalité car les agents proviennent de diverses administrations et ne rentrent pas dans le cadre de l'ORE.

Nous avons exigé que chaque demande de mutation soit approuvée afin que l'administration soit obligée de justifier ses multiples refus de mouvement. Le leitmotiv de la Direction est "pas de vacance d'emploi, pas d'opportunité de remplacement, poste en difficulté", bref tout pour remettre "dès que ce sera possible" les mouvements ...

Il s'avère aussi que certaines règles en matière de mutation évoluent ainsi, selon la situation, l'ancienneté de la demande qui a toujours été un critère déterminant n'est plus prioritaire. Dans certains cas l'administration se réserve le droit de procéder autrement.

Les demandes des agents pour quitter la TPH ainsi que celles de ceux qui désirent intégrer le poste se décanteront avant le déménagement à Mercy. Quant aux agents du service des pensions, ils seront affectés lors de la prochaine CAP afin d'être nommés au 1^{er} novembre, date officielle de la fermeture du CRP. La Direction a préféré anticiper ce mouvement et ne pas autoriser des mutations qui étaient pourtant possibles pour s'assurer par rapport à la garantie de maintien en résidence.

Un mouvement d'ampleur est donc attendu lors de cette prochaine CAP, affaire à suivre !

La CGT a refusé de prendre part au vote vu le nombre ridicule de propositions formulées par la Direction. Les suppressions d'emplois et les réformes pèsent de manière bien trop importante sur les conditions de travail, les mutations, bref la vie des agents qui, au final, paient seuls les "pots cassés" de ces choix catastrophiques !

MOTION LIMINAIRE

Lassés de prêcher dans le désert nous vous épargnerons les sempiternels discours sur les suppressions d'emploi et leurs conséquences désastreuses sur les conditions de travail.

Votre credo : "toujours moins d'agents à la DGFIP" fait passer les mutations pour un fruit défendu ; "tant pis pour eux", dites vous * et leurs projets sans cesse ajournés, leur vie mise entre parenthèses en attendant le déluge.

Du moment que vos indicateurs sont au vert vous estimez que tout va bien dans le meilleur des mondes.

Votre prélude résonne tel un requiem et les agents se sentent de plus en plus déprimés.

L'équipe de direction étant nettement renforcée avec la création de la DRFIP, les agents et notre organisation syndicale s'interrogent sur l'efficacité de ce repyramidage vers le haut...

Vous décidez seuls, vous assumerez seuls !

La CGT choisit une autre voie que celle de la psychiatrie qui peut mener au cimetière.

De notre côté en tant qu'élus, nous souhaitons toujours remplir pleinement notre rôle dans les réunions statutaires plutôt que de nous battre contre des moulins à vent et de vous voir vous asseoir sur nos propositions.

Nous soumettons donc au vote de cette CAP l'acceptation de toutes les mutations demandées par les agents.

* "Tant pis pour eux" ne sont pas des paroles prononcées par l'Administration lors des CAPL mais le sentiment qu'inspire à la CGT la politique anti-fonctionnaires du gouvernement

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter vos élus :

Cadre C

Titulaire : Raymonde VITALI DRFiP Dépense Tél : 03.87.38.69.32
Suppléante : Fabienne LURION DRFiP Dépense Tél : 03.87.38.69.37

Titulaire : Alexia PADOIN Trésorerie d'Algrange Tél : 03.82.84.30.34
Suppléant : Jean-Marc BRAUNN Paierie Départementale Tél : 03.87.65.10.82

Cadre B

Titulaire : Jean François CHARLIER DRFiP DI Tél : 03.87.38.67.36
Suppléant : Jean-François MEILE DRFiP DCL Tél : 03.87.38.50.06